

gère partent de Salda et de Mascara pour Beni-Ouni.

Une dépêche privée annonce la mort d'un sergent blessé dimanche. Les dépêches reçues par le gouverneur ne confirment pas cette mort.

L'attentat de dimanche était prémédité. Après le passage du gouverneur, cinq cents bandits se sont approchés, avec l'intention de commettre un attentat au retour. On ignore la cause qui a empêché l'accomplissement de ce projet.

Le gouverneur a distribué de nombreux secours.

Une interpellation à la Chambre

Paris, 2 juin. — Le gret-apens de Figuijoux a subi une répercussion à la Chambre. M. Firmin Faure ancien député d'Oran, actuellement député nationaliste de Levallois, a fait annoncer que, jeudi, au début de la séance, il déposerait une demande d'interpellation sur ce grave incident, et insisterait pour la discussion immédiate. Il ne croit pas que la Chambre puisse se soustraire à la nécessité qui s'impose de voter sans plus de délai cette question. « Il faut, dit-il, que le gouvernement s'explique sur ses intentions et les mesures qu'il a prises ou compte prendre pour venger l'insulte faite à notre représentant et à notre drapeau, et aussi pour mettre fin aux incursions des pillards marocains. Il y a trois ans que la situation est intolérable pour nos troupes, humiliante pour nos officiers, obligeant de rester l'arme au pied sous les avances multiples des Ksouriens ».

M. Denis Cochin estime que la situation créée par le gret-apens de Figuijoux peut avoir de graves conséquences politiques, et nous obligent à faire une campagne longue et coûteuse.

Le député de la droite craint que le gouverneur général n'ait manqué de prudence en s'aventurant dans le col de Zemaga qui, du reste, se trouve en territoire marocain, ce qui complique l'incident au point de vue international.

M. Guyot-Dessaigne, président de la commission de l'armée, n'est pas de cet avis. Il ne s'agit pas d'occuper Figuijoux, ce qui créerait, en effet, des difficultés internationales. Ce qu'il faut, c'est chasser avec la plus grande sévérité les insultes répétées faites à notre drapeau et détruire ce repaire de bandits.

C'est aussi l'opinion de M. Etienne, président du groupe colonial de la Chambre et de la commission des affaires extérieures, dont on a pu lire les déclarations dans le « Temps » de ce soir.

M. Etienne, l'an dernier, s'était aventuré lui-même avec une escorte de six spahis en vue de Figuijoux. Aussitôt les murs de la ville s'étaient garnis de Marocains en armes et, devant les dispositions hostiles des Ksouriens, il eut vite le temps de tourner bride pour échapper à leurs balles.

Congrès international des mineurs

(De notre envoyé spécial)

PREMIÈRE JOURNÉE

Bruxelles, 2 juin. — Le Congrès international des mineurs se tient à la Maison du Peuple de Bruxelles, dans la salle blanche.

SEANCE DU MATIN

Exactement à dix heures et demie, l'heure fixée, le citoyen Benjamin PICKARD, secrétaire général permanent des Congrès internationaux, prend place au bureau. L'interprète anglais SMITH qui suit tous les Congrès, se tient près de lui. Les allemands et autrichiens, les délégués français et belges occupent les tables de gauche; à droite et au centre prennent place les anglais. Le bureau est orné de drapeaux de toutes les nationalités représentées et de superbes plantes ornementales; en face, au fond de la salle, une foule énorme sur laquelle se détache, lumineuse, bien plus grande que nature une tête de Christ.

Cette évocation du précurseur de Nazareth n'est pas sans surprendre bon nombre de congressistes. Les camarades belges leur expliquent qu'ils ont voulu célébrer le premier socialiste conscient qui proclama la fraternité de tous les hommes, sans distinction de race, de religion, de nationalité.

Lentement le bureau recueille les listes des délégués et des représentants. Les listes de délégués et des représentants. Les listes de délégués et des représentants. Les listes de délégués et des représentants.

Tous ces préliminaires terminés, il est 11 h. 1/2, Benjamin Pickard prend la parole.

DISCOURS DE PICKARD

Il salue les congressistes et se félicite de les voir plus nombreux qu'aux précédents Congrès.

Conformément aux vœux émis dans les divers Congrès nationaux et le Comité international, il a adressé officiellement au secrétaire général de la Fédération nationale des mineurs des Etats-Unis pour l'inviter à envoyer des délégués au Congrès international. Pickard rappelle l'étrange lutte des mineurs de Pensylvanie qui s'est terminée par une victoire éclatante pour le prolétariat.

Le secrétaire général américain a répondu en faisant observer que rien, dans les statuts de la Fédération des mineurs des Etats-Unis, n'a été inscrit en prévision de l'envoi de délégués dans les Congrès internationaux. En même temps cependant, il priait Pickard de le documenter; tous les renseignements sur les travaux des divers Congrès internationaux ont été aussitôt envoyés en Amérique. Depuis, le secrétaire général s'est engagé à saisir le prochain Congrès na-

tional américain de la demande des camarades européens et tout permit d'espérer qu'au prochain Congrès international, l'Amérique sera enfin représentée.

Ces déclarations de Pickard sont unanimement et très vivement applaudies.

Pickard remarque ensuite que les Congrès ont franchi le cap fatal, pour les esprits superstitieux, le chiffre 13. Le Congrès qui s'ouvre aujourd'hui est en effet le quinzième. Sans attacher, évidemment, aucune importance au préjugé du nombre 13, il faut pourtant se féliciter de l'avoir dépassé. C'est un geste de longue vie, car il ne faut pas oublier que, dans les siècles passés, les Congrès ont été interrompus à leur début, arrondir bien des angles, tenir compte des profondes différences des tempéraments, et surmonter d'autres grosses difficultés de nationalités. Mais tous ont mis tant de bonne volonté, de grand sens, que le plus en plus assises deviennent des réunions fraternelles; les délégués des divers pays se comprennent, s'estiment et s'aiment.

Je vais inviter le Congrès à hâter ses travaux afin de permettre à nos frères allemands de rentrer en France et de se réunir dans leurs foyers. On sait qu'ils sont en pleine bataille électorale; ils ont résolu d'envoyer au Parlement des députés mineurs, indépendants de tous les partis bourgeois. Courageusement ils ont engagé la lutte contre les propriétaires des mines et contre les puissants capitalistes qui les soutiennent.

Pickard dit qu'il est certain d'être l'interprète de tous les congressistes et de tous les mineurs qui le représentent, en criant courage aux camarades mineurs et en leur faisant les vœux les plus sincères pour leur succès.

De chaleureux applaudissements proviennent à l'orateur avec quel bonheur d'expression il a traduit la pensée de l'assemblée.

Pickard continue et fait attention à l'attention des congressistes sur la maladie nouvelle « le ver » qui fait déjà de cruels ravages dans un grand nombre de bassins. C'est une bien mauvaise chose, ajoute-t-il, parmi tant de mauvaises choses, qui nous a été apportées par le monde des mineurs. De telle manière, nous devons chercher les moyens de conjurer le mal.

Il conclut ensuite, en conviant tous ses camarades à se mettre à la besogne avec ardeur et avec calme afin de faire rapidement et en toute tranquillité de bon travail.

Pickard exprime avec une extrême aisance, avec une grande autorité. Sans gestes, sans mouvements oratoires, avec chaleur pourtant; on sent l'homme ardeur de lui-même, conscient de la haute situation qu'il occupe dans le monde des mineurs. De telle manière, c'est un beau vieillard encore fort vigoureux, énergique et volontaire; il tient ses qualités et ses défauts de l'énorme besogne qu'il a accompli en créant la formidable « Miner's Federation » anglaise et en menant la lutte pour la Fédération internationale des mineurs.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

Il termine en disant que le Congrès international et le Comité de la Fédération internationale des mineurs ont été très heureux de l'avoir vu à leur tête.

La Journée de 8 heures

Paris, 2 juin. — La discussion sur la journée de huit heures a été ouverte par le citoyen BRAU, député de la Seine, au nom de la commission de la Chambre.

DISCOURS DE BRAU

BRAU, député anglais, en abordant la discussion, rappelle qu'il ne puisse apporter au Congrès de résultats positifs acquis en Grande-Bretagne depuis la réunion de Dusseldorf; la solution poursuivie a été rejetée par le Parlement. La question n'avait pas été abordée au front; les députés mineurs avaient présenté un projet de loi intervenant aux exploitants de faire travailler dans les mines, pendant plus de huit heures, du jour au jour, les jeunes gens avant moins de dix-huit ans. Ce projet de loi a été repoussé à une très forte majorité et cela à cause de la division qui existe encore entre la grande majorité des mineurs anglais et les mineurs du nord du pays. Sur ce seul point il y a désaccord chez les houillères de la Grande-Bretagne, dès que sur ce point l'entente sera faite, il n'y aura plus de difficulté à rendre obligatoire, aucun dissentiment.

Tout permet d'espérer une solution prochaine; il y a donc lieu de continuer plus que jamais l'agitation sur cette question.

Longuement, le citoyen BRAU montre les dangers de la situation et expose comment les seraient diminués, si la loi de huit heures permettait une organisation nouvelle et rationnelle des chantiers par l'établissement de trois postes; huit heures pour les heures, huit heures pour le soir, huit heures pour les manœuvres d'explosions. Actuellement, les explosions se font au moment où la mine est en pleine animation, quand les poussières sont partout soulevées, quand le péril est le plus grand.

Il insiste aussi sur la surproduction qu'obtient l'exploitant, sur les stocks qu'il peut alors constituer et sur le danger qu'il encourt, de tomber dans la passivité économe, de devenir le prolétaire faible, craintif, sans énergie pour réclamer ou défendre son droit.

Notre dernière grève française n'avait pas, quoiqu'on en ait dit, pour seule base des demandes d'augmentation de salaire; nous n'avons abandonné ni la loi sur nos retraites, ni la loi des 8 heures.

Cadot met en relief les résultats obtenus; il analyse le projet de loi de Lamendin voté par la Chambre, soumis au Sénat et qui aura bientôt la sanction législative. Les mineurs feront 9 heures et puis 8 h. 1/2 et dans quatre ans 8 heures.

Les longues-coupes, si funestes à tous points de vue, sont le résultat et le résultat de la concurrence étrangère; nous avons pu supprimer. Nous avons fait un grand pas vers l'affranchissement intellectuel et moral de l'ouvrier mineur en France.

La dernière partie du discours de Cadot est très remarquée et très applaudie; il serait profondément étonné chez les uns et chez les autres de persévérer dans cette erreur qui fait dire que nous pouvons arriver à arracher nos réformes par la seule force de nos organisations. Nous devons résister aux patronages. Nous ne pouvons que nous organiser, l'organisation économique et syndicale ne suffit pas; elle doit être étayée par l'action parlementaire. Nous ne voulons pas être au devant des cruelles déceptions que nous avons connues. Nous voulons les deux armes, une forte organisation ouvrière et une forte organisation politique, pour obtenir une victoire définitive.

Le point de vue de vue que je suppose le Congrès de vouloir bien cette fois, émettre à l'unanimité son vote sur la journée de huit heures, afin que notre décision soit acceptée avec joie par nos groupements, mais aussi avec déférence par tous les parlements.

DISCOURS DE BECKER

C'est le camarade BECKER, d'Essen, qui prend ensuite la parole. Il lit des tableaux de travail: les mineurs de Silésie et de Saxe font dix à douze heures, ceux de la Ruhr, font huit heures.

Il montre que c'est toujours là où les journées sont plus courtes que l'organisation est la plus avancée. Un labeur moins long, moins pénible, laisse au travailleur le temps de penser, de s'instruire; la possibilité de se rencontrer, de discuter et de s'unir.

Il regrette que l'Angleterre ne soit en Angleterre, entre les camarades du Durham et ceux des autres bassins, et qui fit échouer la loi présentée au Parlement, grâce à la défection de deux députés qui votèrent contre, conformément au mandat qu'ils avaient reçu de leurs électeurs. Ils ont été cause de la défaite.

L'orateur félicite grandement les camarades de la Grande-Bretagne de leur résolution d'envoyer désormais des mineurs comme députés au Parlement. Que tous les prolétaires, en Italie et en Belgique, se souviennent de la devise: l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

DISCOURS DE DEJARDIN

La parole est maintenant accordée au délégué belge DEJARDIN. Il s'élève contre « les inutilités » que les exploitants mettent en avant pour refuser la journée de huit heures. Il rappelle que les exploitants ont gagné de gros salaires pour de faibles journées sans aucun dommage pour l'industrie de leur pays.

Mais, ajoute-t-il, même si la crainte de la concurrence étrangère n'est pas chimérique, ce danger, qu'ils veulent bien abaisser le chiffre de leurs profits. Il est démontré que c'est l'industrie minière qui procure les plus gros dividendes; l'intérêt de toute notre classe ne peut être que dans les services.

Eloigné démontre ensuite, qu'une meilleure organisation et plus scientifique sur les chantiers permettra aux travailleurs d'extraire en huit heures, autant de charbon qu'en dix et douze heures aujourd'hui.

Le camarade De Jardin vante les bienfaits de la formation ouvrière, mais la décharge insuffisante et inutile si elle demeure isolée.

Il donne en exemple le charbonnage de

Liège. L'organisation économique et syndicale y a été obtenue par un minimum de salaires satisfaisant et une diminution appréciable des heures de travail. Il a suffi de jour de la coalition des patrons pour leur faire perdre tous ces avantages. Pourquoi? Parce qu'ils ont vu les patrons et ouvriers se unir.

Il faut donc, de toute nécessité, à côté de l'organisation économique, l'action politique parlementaire. C'est folie que d'espérer les réformes sans l'action concertée de ces deux moyens. Par eux seuls, nous arriverons progressivement aux améliorations tant demandées et notamment à la journée de huit heures.

DISCOURS DE CADOT

Le citoyen CADOT demande la parole. Il retrace un historique rapide des luttes soutenues en France pour la journée de 8 heures, puis il montre le tableau du temps de travail dans les bassins, il étudie spécialement la question des « longues coupes » et y insiste.

Les patrons déclarent qu'ils sont facultatifs; il n'en est rien et Cadot n'a pas de peine à démontrer par de nombreux exemples, en mettant à jour tous les artifices des exploitants, qu'ils arrivent à rendre obligatoires. Il montre encore le mineur hostile aux longues-coupes, forcé de les subir lui-même. Quand il remonte, il laisse dans sa taille du charbon prêt à se détacher; quand il revient le lendemain tout ce charbon prêt à être emporté est emporté par ceux qui sont restés après lui.

Il perd ainsi des heures de travail à remettre son chantier en état, et le soir venu, pour éviter panache méseventure, il fait longuement et sans succès.

Qu'en résulte-t-il? Le mineur affaibli devant une proie plus facile pour la maladie. Il insiste aussi sur la surproduction qu'obtient l'exploitant, sur les stocks qu'il peut alors constituer et sur le danger qu'il encourt, de tomber dans la passivité économe, de devenir le prolétaire faible, craintif, sans énergie pour réclamer ou défendre son droit.

Notre dernière grève française n'avait pas, quoiqu'on en ait dit, pour seule base des demandes d'augmentation de salaire; nous n'avons abandonné ni la loi sur nos retraites, ni la loi des 8 heures.

Cadot met en relief les résultats obtenus; il analyse le projet de loi de Lamendin voté par la Chambre, soumis au Sénat et qui aura bientôt la sanction législative. Les mineurs feront 9 heures et puis 8 h. 1/2 et dans quatre ans 8 heures.

Les longues-coupes, si funestes à tous points de vue, sont le résultat et le résultat de la concurrence étrangère; nous avons pu supprimer. Nous avons fait un grand pas vers l'affranchissement intellectuel et moral de l'ouvrier mineur en France.

La dernière partie du discours de Cadot est très remarquée et très applaudie; il serait profondément étonné chez les uns et chez les autres de persévérer dans cette erreur qui fait dire que nous pouvons arriver à arracher nos réformes par la seule force de nos organisations. Nous devons résister aux patronages. Nous ne pouvons que nous organiser, l'organisation économique et syndicale ne suffit pas; elle doit être étayée par l'action parlementaire. Nous ne voulons pas être au devant des cruelles déceptions que nous avons connues. Nous voulons les deux armes, une forte organisation ouvrière et une forte organisation politique, pour obtenir une victoire définitive.

Le point de vue de vue que je suppose le Congrès de vouloir bien cette fois, émettre à l'unanimité son vote sur la journée de huit heures, afin que notre décision soit acceptée avec joie par nos groupements, mais aussi avec déférence par tous les parlements.

DISCOURS DE ZEINGR

Le délégué autrichien est heureux de la discussion à laquelle il vient d'assister. Même, dit-il, quand il n'y a plus d'arguments nouveaux à apporter, il faut en parler encore.

Zeingr fait un sombre tableau des luttes soutenues en Bohême, en Autriche, par les mineurs contre les exploitants servis par les soldats. Mais enfin l'attention fut forcée sur l'extrême misère du houillier et le jour de huit heures fut obtenu. Nous avons aujourd'hui la journée de 9 heures. Sans doute les patrons ont tout fait pour tourner la loi; leur heureusement nos tribunaux nous ont donné gain de cause et fixé la durée légale de la journée de travail à huit heures.

Il veut conclure comme nos camarades belges et français; en Autriche aussi le patronat s'est coalisé pour nous ravir tous nos avantages; nous n'aurions pu les garder sans l'intervention parlementaire. Il faut donc l'union des forces des organisations ouvrières et des forces parlementaires.

Il faut aussi que la loi de 8 heures soit demandée simultanément dans tous les parlements. C'est le seul moyen d'arriver à une réalisation effective. Ce n'est que par un accord international que la réforme sera possible et nous sera accordée.

PEPIN, délégué belge, annonce qu'un projet de loi réglementant à 8 heures la journée de travail dans les mines, est en ce moment soumis aux délibérations de la Chambre belge.

COTTE propose que les délégués de chaque nationalité adressent à leurs gouvernements respectifs un ultimatum demandant la journée de 8 heures.

PICKARD lui rappelle la question préalable. Cette question n'est pas à l'ordre du jour; comme amendement elle n'est pas passée par les commissions.

La demande n'est pas appuyée.

Vote de la Journée de 8 heures

CAVROT met aux voix, la question de la journée de huit heures, les divers orateurs anglais, allemands et belges encore inscrits se sont levés à leur tour de parole devant l'assemblée.

Le vote est acquis à l'unanimité, moins trois abstentions.

Les délégués de Durham, qui se sont abstenus, font déclarer à deux reprises que s'ils s'abstiennent ce n'est plus par hostilité envers la proposition, contre laquelle ils avaient des années précédentes.

La séance est levée à 7 heures.

Le résultat du scrutin est accusé par des vivres applaudissements.

Aujourd'hui 2 juin, séance à 10 heures le matin. Les travaux sont terminés à 4 h. 1/2.

G. DEMON.

Les manifestations contre l'Autriche

EN ITALIE

Rome, 2 juin. — Malgré les sévères dispositions prises par le gouvernement qui, d'ailleurs, est résolu à réprimer énergiquement les manifestations anti-autrichiennes qui commencent à prendre des proportions inquiétantes, on doit enregistrer encore aujourd'hui plusieurs démonstrations.

A Rome, les étudiants se sont livrés, dans l'Université, à des manifestations qui ont obligé le conseil académique à prononcer la fermeture de l'Université jusqu'à nouvel ordre.

A Palerme, des étudiants ont tenté une manifestation hostile contre le consulat d'Autriche. Ils en ont été empêchés par la force. Dans la bagarre qui a suivi, un reporter d'un journal local a reçu un coup de sabre, au front, et trois agents de police ont été sérieusement blessés.

A Messine, on signale une sérieuse manifestation aux cris habituels. La police est intervenue. Il y a eu deux blessés atteints gravement.

A Catanzaro, deux mille étudiants se sont livrés à une démonstration. Comme à Messine, ils ont tenté de se rendre au consulat d'Autriche, mais ils en ont été empêchés par la police. Trois étudiants ont été frappés. Trois étudiants et trois soldats ont été blessés.

A Turin, au théâtre Alfieri, les spectateurs ont fait une grande manifestation irrédentiste. Les hymnes nationaux ont été acclamés.

A Pise, à Ancone, à Fiesole, à Terni, à Aquila, à Gergenti, à Leca, on signale de semblables manifestations.

A Ravenna, le conseil communal a voté par acclamation un ordre du jour de protestation contre les faits d'Inaspi.

Au Comité fédéral des Mineurs

DE LA LOIRE

Saint-Etienne, 2 juin. — Le Comité fédéral a décidé de ratifier les mesures à prendre d'après le Congrès de Carmaux pour organiser la loterie nécessaire à l'institution de la Société coopérative houillère de production et d'exportation des minerais.

Il a approuvé la démission de Lamendin comme délégué au Congrès supérieur du travail.

Il a protesté contre les entraves mises par les Compagnies à l'accomplissement des fonctions des délégués mineurs et notamment contre un chômage de deux jours imposé à toute une catégorie d'ouvriers, suite d'une réclamation d'un délégué mineur demandant des réparations en un chantier réparations nécessitées par un éboulement.

LES GRÈVES

aux Etats-Unis

New-York, 3 juin. — Quatre-vingt-dix mille ouv